



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 12 février 2026 — N° 36**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le don important de M. Pierre Lahoud à la ville de Québec.

---

Mme Prass (D’Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération québécoise de l’autisme.

---

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire des Grenadiers M18 AAA.

---

M. Grandmont (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de l’Association coopérative d’économie familiale de Québec.

---

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner le travail de l’organisme Initium.

---

**12 février 2026**

---

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Communauté vietnamienne au Canada — Région de Montréal.

---

Mme Duranceau (Bertrand) fait une déclaration afin de souligner la valeur patrimoniale et culturelle de La Belle Église de Chertsey.

---

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Bénéteau et à Mme Francine Saint-Cyr.

---

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Théâtre Bluff.

---

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le travail de Symbiose Haut-Richelieu.

---

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le succès du Défi de l'Ours polaire.

---

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-François Mainguy.

---

**12 février 2026**

---

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 08.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Laframboise (Blainville), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 10 et 11 février 2026, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale.

(Dépôt n° 531-20260212)

\_\_\_\_\_

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 5, 10 et 11 février 2026, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 15, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 532-20260212)

12 février 2026

---

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 11 février 2026, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 19, Loi visant notamment l'amélioration de l'accès aux services médicaux et la prise en charge médicale de la population.  
(Dépôt n° 533-20260212)

### Dépôts de pétitions

M. Chassin (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 296 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'encadrement des moyens de transport individuel dans la voie publique.

(Dépôt n° 534-20260212)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) retire certains propos non parlementaires.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 11 février 2026 sur la motion proposée par M. Bérubé (Matane-Matapédia) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale dénonce le mauvais bilan du gouvernement caquiste pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean après deux mandats au pouvoir.

**12 février 2026**

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 101 en annexe)

Pour : **33** Contre : **67** Abstention : **2**

---

L'Assemblée tient le vote reporté le 11 février 2026 sur la motion de M. Roberge, ministre responsable de la Laïcité, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 102 en annexe)

Pour : **72** Contre : **29** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 9 est adopté.

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 9 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizzy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale témoigne de son effroi et de sa tristesse devant la nouvelle de la fusillade mortelle s'étant déroulée dans une école secondaire de Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, faisant plusieurs morts et des dizaines de blessés;

12 février 2026

---

QU'elle exprime sa solidarité envers les familles des victimes et envers nos compatriotes de la Colombie-Britannique en ces moments de douleur et de chagrin;

QU'enfin, elle observe une minute de silence en mémoire des victimes.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 103 en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Morin (Acadie) et M. Dufour (Abitibi-Est), présente une motion concernant le Programme de l'expérience québécoise; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Gentilcore (Terrebonne), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Grandmont (Taschereau), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizzy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant la situation financière de l'organisme exo; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

12 février 2026

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski) et Mme Poulet (Laporte), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la légitimité du gouvernement du Québec à déterminer ses niveaux d'immigration ainsi que de décider des critères de sélection de son immigration permanente sans être influencé par les décisions du gouvernement fédéral;

QU'elle rappelle que la fin imminente de plusieurs milliers de permis de travail cause de graves inquiétudes dans la population de résidents non permanents et chez nos entrepreneurs, particulièrement dans les régions;

QU'enfin, elle demande au gouvernement fédéral de renouveler les permis de travail des travailleurs étrangers en s'arrimant au gouvernement du Québec afin de protéger nos industries, notre économie régionale et nos services essentiels.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 104 en annexe)

Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Ciccone (Marquette), conjointement avec Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les victoires des équipes sportives de l'Université de Montréal en football masculin et en soccer féminin, ayant toutes deux remporté le championnat canadien dans leur discipline respective;

12 février 2026

---

QU'elle souligne la conquête du trophée Gladys-Bean en soccer féminin et la conquête de la coupe Vanier en football masculin et qu'elle félicite l'ensemble des joueurs et joueuses ainsi que tous les membres de l'organisation des Carabins pour ces victoires, couronnant des saisons marquées par la résilience, l'effort, l'esprit d'équipe et la détermination;

QU'enfin, elle souligne l'apport essentiel du sport au développement de saines habitudes de vie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions;

12 février 2026

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi visant notamment l’amélioration de l’accès aux services médicaux et la prise en charge médicale de la population;
- la Commission de l’économie et du travail, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail.

---

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l’avis suivant :

- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d’un mandat d’initiative visant la convocation de madame Claudine Bouchard, présidente-directrice générale d’Hydro-Québec.

### **Renseignements sur les travaux de l’Assemblée**

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l’Assemblée que, le vendredi 20 février 2026, M. Zanetti (Jean-Lesage) s’adressera à M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre de l’interpellation portant sur le sujet suivant : « La souveraineté culturelle du Québec face au pouvoir excessif des géants du divertissement et du numérique ».

**12 février 2026**

---

**AFFAIRES DU JOUR**

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 17 février 2026, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 11 h 30, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 17 février 2026, à 13 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

12 février 2026

---

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 101)

POUR - 33

Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (IND)	Prass (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Boissonneault (PQ)	Fortin (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Massé (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Gentilcore (PQ)	McGraw (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ)	Ghazal (QS)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
Ciccione (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Paradis (PQ)	

CONTRE - 67

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (IND)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Dubé (IND)	LeBel (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Legault (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	
Bussière (CAQ)	Haytayan (CAQ)	(Chauveau)	
Carmant (IND)	Hébert (CAQ)	Malette (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	

ABSTENTIONS - 2

Dufour (IND)	Poulet (IND)
(Abitibi-Est)	

12 février 2026

Sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec :

(Vote n° 102)

**POUR - 72**

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (IND)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	Dufour (IND)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gendron (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Gentilcore (PQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boissonneault (PQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Mallette (CAQ)	
Carmant (IND)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	

**CONTRE - 29**

Beauchemin (PLQ)	Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Ghazal (QS)	Morin (PLQ)	
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
Chassin (IND)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Lakhoyan Olivier (IND)	Rotiroti (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)	

12 février 2026

Sur la motion de M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) :

(Vote n° 103)

**POUR - 101**

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Poulet (IND)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dubé (IND)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
	Dufour (IND)	Lakhoyan Olivier (IND)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Blouin (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	Legault (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Gentilcore (PQ)	Lemay (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boulet (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (IND)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	
Cicccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	

12 février 2026

---

Sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski) et Mme Poulet (Laporte) :

(Vote n° 104)

**POUR - 99**

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Poulet (IND)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
(Prévost)	Dubé (IND)	Laframboise (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (IND)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rivest (CAQ)
Biron (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Gentilcore (PQ)	Lemay (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	Setlakwe (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (IND)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	